



Nicolas Duprey/CD78

GOVERNANCE

Mai 2020 • www.institutparisregion.fr

LES VILLES PETITES ET MOYENNES DES FRANGES DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE : NOUVEAUX REFUGES ?

18

VILLES PETITES ET MOYENNES
DANS LES FRANGES
DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

2%

DE LA POPULATION FRANCILIENNE
VIT DANS CES VILLES

41,8%

DU PARC DE LOGEMENTS
DE CES VILLES EST COMPOSÉ
DE MAISONS INDIVIDUELLES

AVEC LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19, LES TERRITOIRES RURAUX ET LES CAMPAGNES, SYNONYMES D'ESPACE, D'AIR PUR ET D'UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE, ONT CONSOLIDÉ LEUR CAPITAL DE DÉSIRABILITÉ AUPRÈS DE NOMBREUX GRANDS PARISIENS QUI S'Y SONT RÉFUGIÉS. L'ATTRAIT POUR LES VILLES PETITES ET MOYENNES « À MOINS D'UNE HEURE DE PARIS », QUI ASSURENT LE RÔLE DE CENTRALITÉ DE CES ESPACES, VA-T-IL EN ÊTRE RENFORCÉ ? VONT-ELLES SE TRANSFORMER EN VILLES-REFUGES ? EN TOUS LES CAS, UNE ÉTUDE DE L'INSTITUT PARIS REGION¹ MONTRE QUE, DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES DÉJÀ, LES VILLES PETITES ET MOYENNES DES FRANGES DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE CONNAISSENT UNE FORME DE RENAISSANCE.

É clipsées, depuis les années 1960, par les cinq villes nouvelles d'Île-de-France, les villes des franges de l'agglomération parisienne semblent sur la voie d'une renaissance. Ces villes historiques, souvent baignées par une rivière et bordées de forêts, sont aussi dotées d'un riche patrimoine architectural et urbain qui témoigne du rôle politique, religieux ou économique majeur qu'elles ont eu au fil des siècles. Leur indiscutable réveil démographique actuel, par rapport aux autres espaces périurbains et ruraux qui les entourent, est un marqueur notable du regain d'attractivité de ces villes.

UN RENOUVEAU DÉMOGRAPHIQUE...

Depuis 2010, nombre d'entre elles² se distinguent, en effet, par des taux de croissance élevés de la population : 3,7 % par an à Persan, dans le Val-d'Oise, 2,5 % à Montereau-Fault-Yonne, ou encore 1,6 % à la Ferté-Gaucher, alors que la moyenne régionale est de 0,52 %. Ce phénomène s'explique, en grande partie, par un solde migratoire positif, signe que ces villes attirent des populations venant d'Île-de-France ou d'ailleurs. Résultat : on assiste à une inversion de tendance au cours de ces 10 dernières années. Alors que la croissance démographique a longtemps été

En couverture

Houdan : petite ville des Yvelines de 3 600 habitants au cœur d'un paysage verdoyant.

CHOIX DES VILLES RETENUES POUR L'ÉTUDE

Les villes petites et moyennes retenues répondent à un double critère :

- un critère géographique : les villes sont situées en grande couronne, dans la partie n'appartenant pas à l'agglomération parisienne, au sein des territoires qualifiés de périurbains et ruraux ;
- un critère fonctionnel : les villes exercent une fonction de centralité (accès aux équipements et services) sur des périmètres territoriaux réduits faiblement peuplés – moins de 50 000 habitants –, qualifiés par l'Insee de bassins de vie (sur cette base définitionnelle, l'Insee a déterminé, en 2012, 18 bassins de vie qui structurent l'espace francilien en dehors de l'unité urbaine ; toutes les communes sélectionnées correspondent aux principales polarités d'un bassin de vie, situées hors agglomération, d'après ce nouveau zonage de l'Insee).

Ces 18 bassins de vie regroupent deux catégories de villes :

- des villes petites, comprises entre 3 000 et 20 000 habitants ;
- des villes moyennes, comprises entre 20 000 et 50 000 habitants. Ce seuil de population exclut *a priori* Meaux, qui compte 53 000 habitants. Nous avons néanmoins pris le parti de maintenir cette ville dans l'échantillon, au regard de son rôle dans le maillage urbain si particulier de la Seine-et-Marne.

portée par les communes périphériques aux villes petites et moyennes (VPM), elle est désormais plus importante dans celles-ci que dans leurs communes environnantes ; communes vis-à-vis desquelles elles assurent un rôle de centralité aussi bien par les aménités qu'elles offrent – équipements sportifs, culturels, de santé ou scolaires – que par leurs emplois. Ces villes apparaissent donc en décalage avec la représentation dominante dont souffrent les villes petites et moyennes en France : celle de villes en déclin et en décroissance démographique. Certes, ce ne sont pas des territoires à très forte croissance de la population. Mais leur développement modéré correspond, dans le fond, aux rôles que leur ont assignés les différents schémas de planification franciliens : celui de « villes satellites » dans les années 1930³, de territoires d'accueil d'industries et de leurs salariés dans les années 1960, ou encore de villes trait d'union, entre l'agglomération parisienne et les villes des régions voisines, dans les années 1990⁴.

... MAIS UNE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE AU CŒUR D'AGGLOMÉRATION

Qu'on ne s'y trompe pas, ces villes ne sont pas aujourd'hui des réservoirs d'emplois. En 2014, elles en rassemblent 111 831, soit tout juste 2 % de l'ensemble des emplois franciliens, en adéquation avec leur poids dans la population francilienne (qui est également de 2 %). Ces villes assurent néanmoins, en matière d'emploi, un rôle de polarisation par rapport aux communes résidentielles de leur périphérie. C'est ce que montre l'analyse du lieu de résidence des actifs venant travailler dans les VPM mais n'y résidant pas. Dans huit des VPM étudiées, une partie des actifs – de 20 % à 28 % selon les villes – réside dans des communes de l'intercommunalité à laquelle la VPM appartient. Plusieurs VPM attirent aussi un nombre significatif d'actifs résidant au-delà des frontières de l'Île-de-France. C'est le cas de Houdan, dans les Yvelines, où près de 50 % des actifs viennent des départements de l'Eure-et-Loir et de l'Eure.

Pour leur part, les actifs des VPM, exception faite de Provins, en Seine-et-Marne, sont majoritairement des navetteurs. Ils jouent de l'insertion de leur commune dans les réseaux de transport du système métropolitain pour aller chercher un emploi dans les pôles économiques de l'agglomération parisienne. C'est le cas des actifs de Persan et de Beaumont-sur-Oise, dans le Val-d'Oise, qui se trouvent à proximité du pôle d'emploi de Roissy et du Nord parisien, ou encore des villes de l'Ouest et du Sud-ouest francilien (Dourdan, Houdan...). Ces dernières bénéficient d'une facilité d'accès – aussi bien ferroviaire que par la route (RN 20) – avec l'ex-ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines ou les grands pôles d'activité de l'Ouest francilien (La Défense, Saclay...). Globalement, ce sont 64 % des actifs des VPM qui travaillent sur d'autres territoires que leur commune d'appartenance, majoritairement situés dans le cœur d'agglomération, en particulier à Paris,

où se concentrent les flux de migration quotidienne. Il existe bien quelques flux transversaux (domicile/travail) entre les villes petites et moyennes – notamment entre Dourdan et Étampes, dans l'Essonne, ou encore entre Nemours, Fontainebleau et Montereau-Fault-Yonne, en Seine-et-Marne –, mais ils sont peu nombreux. L'absence de réseau routier structurant liant ces VPM, contrairement à ce qu'avait imaginé le schéma de planification de 1960, ne favorise pas les déplacements transversaux⁵. Cette insertion dans un puissant système métropolitain pourvoyeur d'emplois constitue, à n'en pas douter, l'une des singularités de ces villes petites et moyennes au regard de leurs homologues de province.

TERRES D'ÉLECTION DES EMPLOYÉS ET DES OUVRIERS

Sur le plan sociologique, ces villes apparaissent comme des terres d'élection des employés et des ouvriers, qui en représentent, respectivement, 34 % et 21 % de la population. Il n'y a que dans les ex-villes royales de Rambouillet et de Fontainebleau que les cadres sont majoritaires ; leur part dans la population y est de 30 %. Ce poids des employés et des ouvriers tient au prix du foncier plus accessible que dans le cœur d'agglomération et à la promesse de pouvoir vivre dans une ville à la campagne. Il s'explique aussi par l'histoire du peuplement de plusieurs de ces villes.

Au cours du XX^e siècle, celui-ci s'est fait en lien avec leur spécialisation dans des secteurs industriels qui nécessitaient une population faiblement qualifiée. L'arrivée massive d'ouvriers s'explique notamment par la politique d'aménagement de la région parisienne⁶ amorcée, dès le début des années 1950, dans « le cadre conceptuel graviériste et décentralisateur hérité de Vichy » (Fourcaut, 2006). Elle est qualifiée de politique des 4 M par référence aux quatre villes préexistantes situées alors à bonne distance du tissu urbain : Mantes la Jolie, Meaux, Melun et Montereau-Fault-Yonne.

Pour contenir le développement de l'agglomération parisienne, chacune de ces villes devait à la fois accueillir des industries et loger massivement les salariés qui y travaillaient. Cet objectif est à l'origine de la construction de grands ensembles de tours et barres dans ces quatre villes – mais aussi à Étampes ou à Persan – à côté des centres historiques ou, le plus souvent, au-dessus d'eux, sur les plateaux agricoles. Le doublement en une décennie de la population de ces villes par l'ajout d'un nouveau quartier s'est accompagné d'une coupure entre la ville neuve et la ville ancienne, entre la ville basse et la ville haute. Montereau-Fault-Yonne et Étampes sont deux exemples significatifs du poids de cet héritage urbain sur leurs dynamiques de développement, des coupures et fractures qu'il a créées. Ces villes ne se réduisent donc pas au patrimoine historique d'un riche passé et au patrimoine vert qui les environne. Si les maisons (de quatre ou cinq pièces) constituent une part

PAROLES D'ÉLUS



ZUP de Surville à Montereau en 1985

Montereau-Fault-Yonne (77) : faire avec l'héritage des années 1970

Dans les années 1960, « la petite ville un peu bourgeoise et très industrielle de 9 000 habitants, explique son actuel maire, d'un seul coup, a vu sa population multipliée par deux avec une opération d'aménagement », sur le plateau qui domine la commune, de 3 000 logements sociaux. Cette opération, accompagnée de la création d'une zone industrielle, est « interrompue, en 1975, à la moitié de sa réalisation », l'État donnant priorité aux villes nouvelles. « Cette incohérence explique que le nouveau quartier, Surville, n'est pas arrivé à son terme. Il manque notamment le centre vivant. C'est l'une des explications de la vie chaotique de ce quartier. D'une certaine manière, ce quartier a vécu une triple fracture : une fracture due à la rivière, une ville basse et une ville haute, une ville ancienne et une ville nouvelle⁷. » De fait, le quartier de Surville constitue une sorte de ville autonome, peu reliée à la ville ancienne qui se trouve en contrebas, en bordure de rivière, au confluent de la Seine et de l'Yonne.



Étampes (91) : un projet pour relier les quartiers

Comme Montereau-Fault-Yonne, Étampes fait l'objet, à la fin des années 1960, d'un vaste programme d'aménagement sur le plateau de Guinette, qui domine la ville. Y sont construits 450 logements dans 13 grands ensembles et, parallèlement, un lycée et un grand hôpital psychiatrique, capable de recevoir 1 000 malades, qui devient l'un des principaux employeurs de la ville. « Étampes est une ville caractérisée par trois grosses coupures urbaines : la voie de chemin de fer, la nationale 20 et la nationale 191. La voie de chemin de fer assure la coupure entre la ville basse et la ville haute. La ville s'est étendue sur le plateau, suivant les orientations du Sdrif, avec la création de deux nouveaux quartiers. Nous devons, estime le maire, réussir à créer un lien entre la ville haute et la ville basse pour que les habitants de ces quartiers n'aient plus l'impression d'être délaissés. D'où l'intérêt du projet de création, dans le cadre du dispositif Cœur de ville, d'une Cité administrative qui va ramener tous les services municipaux en centre-ville, et permettre de faire du lien entre les deux quartiers⁸. » Le développement d'une

complémentarité entre la partie haute et la partie basse de la ville constitue d'ailleurs l'un des axes prioritaires de l'actuel projet de PLU.



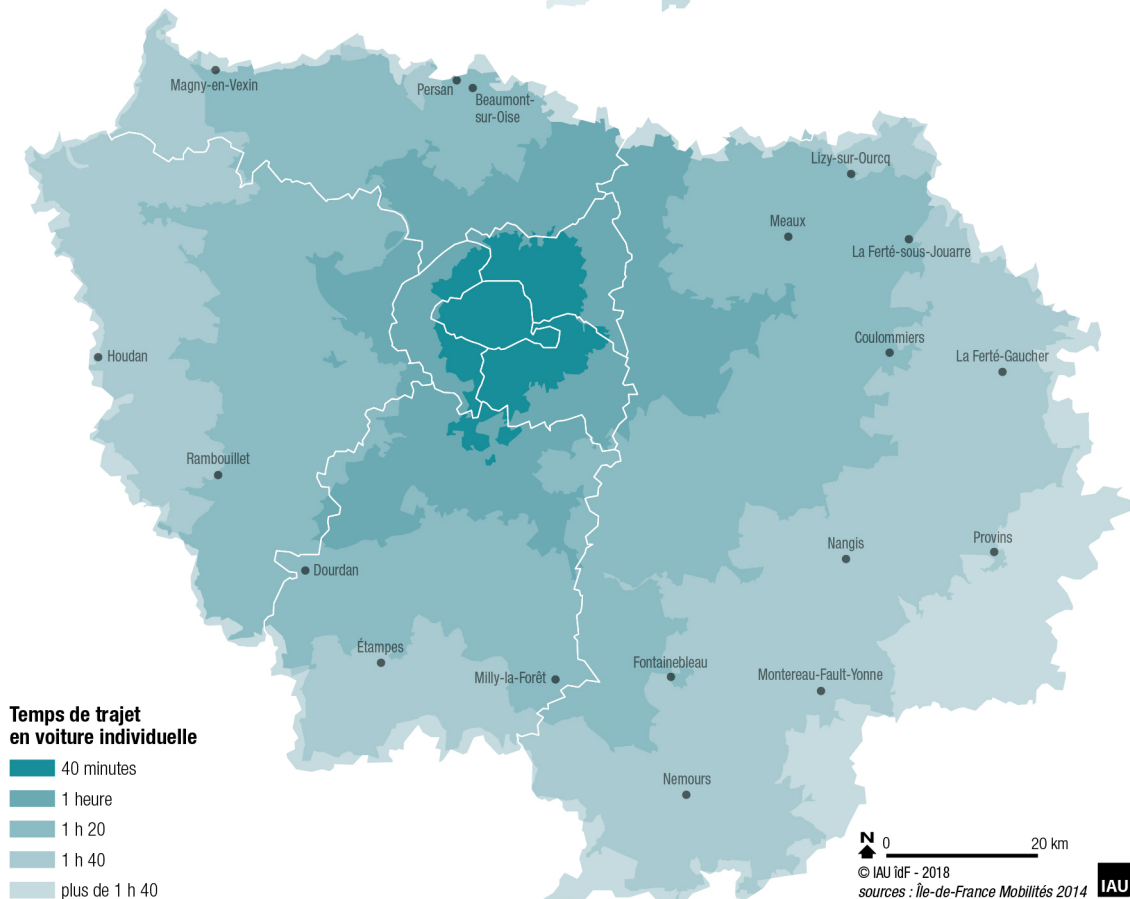
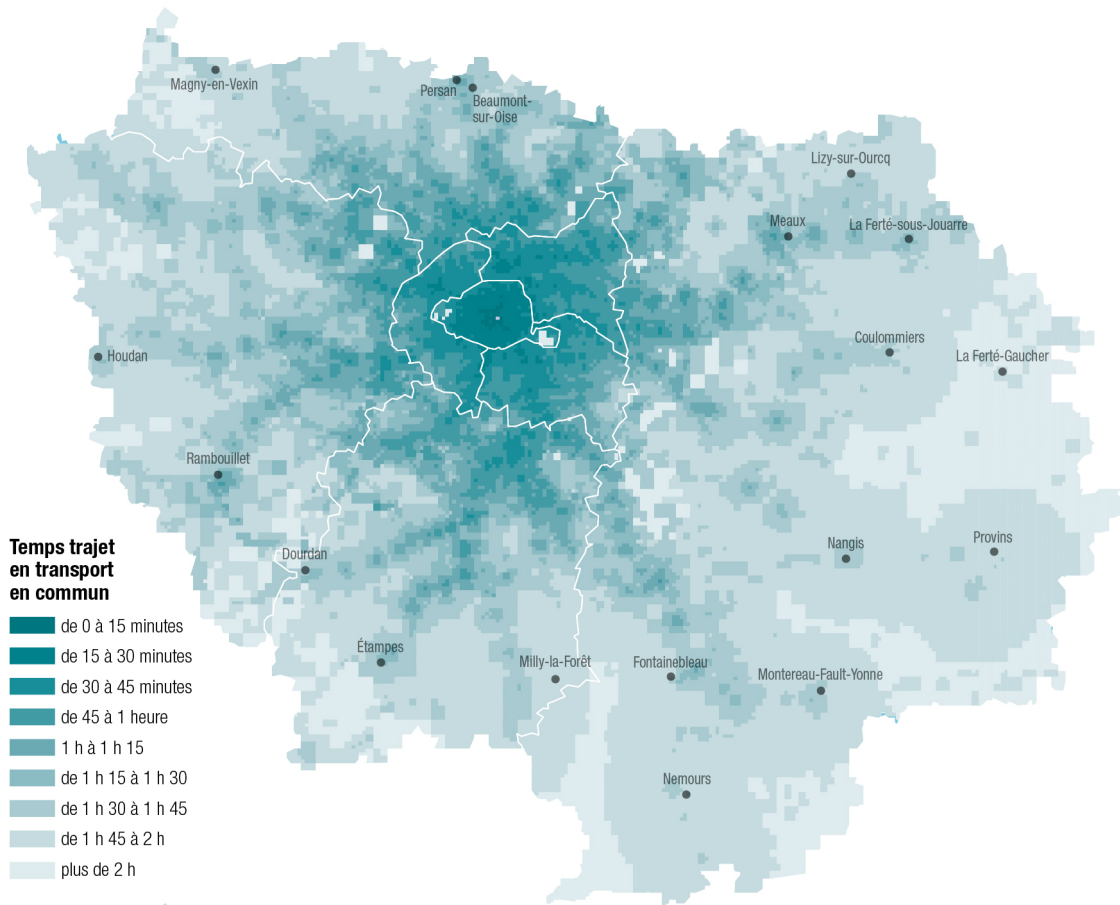
La Ferté-Gaucher (77) : une ville dont l'emploi est historiquement lié à la politique de décentralisation industrielle régionale des années 1950

Cette petite ville, comme les villes moyennes de Meaux ou de Montereau-Fault-Yonne, a pleinement bénéficié de la politique de décentralisation industrielle à l'échelle régionale menée dans les années 1950. Les élus ont développé leur bassin d'emploi en s'appuyant sur de grosses entreprises, qui, aujourd'hui, ont fermé leurs portes ou sont en phase de restructuration. D'où leur souci de diversifier leur tissu économique pour réduire leur dépendance à l'égard de ces « grands » employeurs.

« Le territoire, explique le maire, doit principalement son développement à une entreprise, Villeroy & Boch. Installée en 1962, elle a fait l'essor du territoire. Alain Peyrefitte, qui était député-maire de Provins, ne voulait pas de cette entreprise ; on l'a donc récupérée. On avait, dans le canton de l'époque, trois entreprises à vocation internationale : Villeroy & Boch,

Arjowiggins – qui faisait des billets de banque pour tous les pays (Inde, Afrique..) – et on avait Droguet International, c'était une usine qui faisait des jouets et des décorations de Noël. Elle avait une réputation internationale. Si bien qu'on avait, à cette époque-là, un taux emploi/habitant qui était plus fort qu'ailleurs. Mais, à partir du milieu des années 1990, Villeroy & Boch, Arjowiggins et Droguet subissent à eux trois, une perte de 1 000 emplois, et, en même temps, je perds le centre de parachutistes qui avait une réputation européenne. Je perds tout cela. Donc, Droguet est racheté par son principal concurrent en 1995, puis fait l'objet d'un dépôt de bilan en 1997, et Villeroy & Boch restructure. [...]. On a fait des plans de restructuration avec notre maison des services publics, des stages de reconversion dans les services à domicile, et on a, je crois, réussi à réduire le nombre de chômeurs. Parallèlement, on a cherché à passer d'une mono-industrie – celle de Villeroy & Boch, qui ne comptait plus que 160 salariés au lieu de 1 200 – à un tissu d'entreprises plus diversifié. Ce qui nous a bien aidés, c'est le développement de l'entreprise de transport par camion de Jean-Louis Delisles, qui compte aujourd'hui près de 1 000 salariés, ce qui nous a apporté d'importantes taxes professionnelles. »

Des villes plutôt bien reliées au cœur d'agglomération



importante de leur parc de logement – en moyenne 41,8 % pour 27,3 % en Île-de-France –, les plus importantes de ces villes doivent aussi composer avec des tours et des barres héritées de l'urbanisme opérationnel d'extension des années 1950-1960.

DES VILLES PETITES ET MOYENNES FORTEMENT TOUCHÉES PAR LE DÉCLIN DE L'INDUSTRIE

Une autre difficulté de ces VPM, de celles tout au moins pour lesquelles l'industrie a constitué le principal moteur de développement (Meaux, Persan, Montereau-Fault-Yonne ou La Ferté-Gaucher), est la décomposition, en une vingtaine d'années, de leur tissu industriel historique. À Persan, l'usine américaine Great Lakes Chemical a fermé ses portes en 2002, après plus de 50 ans d'activité, laissant 127 personnes sans emploi. À La Ferté-Gaucher, c'est l'usine Villeroy & Boch, qui a compté jusqu'à 1 200 emplois, qui ferme définitivement à la fin de l'année 2019. À Montereau-Fault-Yonne, c'est l'usine de fonderie Dial qui est contrainte de fermer, en 2014, et il en est de même en 2006 pour l'entreprise de fabrication de matériel agricole, vieille de plus d'un siècle, Kuhn Nodet.

Ces fermetures expliquent les difficultés du marché de l'emploi dans ces villes, qui tend à se structurer autour des activités à destination des seuls besoins du territoire. Ainsi, en 2015, l'économie présentielle⁹ représentait 77 % des emplois, contre 33 % pour la sphère productive. L'autre caractéristique de l'emploi local des VPM tient au poids des emplois publics. Ils représentent près de 36 % de l'emploi global, soit 16 points de plus qu'à l'échelle régionale, avec des taux parfois nettement supérieurs, comme à Beaumont-sur-Oise (60 %), ou encore à Coulommiers, Étampes Fontainebleau et Provins (40 %).

L'emploi ne se trouvant pas principalement sur place, un enjeu essentiel pour les maires de ces villes est de favoriser l'accès, par les transports en commun et la route, au cœur d'agglomération. Certes, elles disposent presque toutes d'une gare assurant leur connexion au système des flux métropolitains, mais les liaisons quotidiennes sont jugées insuffisantes. Cette dépendance, sur le plan de l'emploi et des transports avec le cœur d'agglomération, est l'une des principales faiblesses de ces villes. Et sur ce point, il y a tout lieu de penser qu'elles ne bénéficieront qu'indirectement de la mise en service complète du Grand Paris Express (GPE) à l'horizon 2035. Les habitants pourront sans doute, en voiture, accéder plus rapidement à des gares de rabattement se trouvant dans l'agglomération, mais, sans nouvelles liaisons directes, leur gain de temps sera limité.

DES PERSPECTIVES POUR LES « CŒURS DE VILLE » EN SOUFFRANCE

Un autre point noir de plusieurs de ces villes est la dévitalisation de leur centre. Locaux commerciaux fermés, disparition des services, développement

d'un habitat indigne et précaire, habitations entre les mains de marchands de sommeil ou encore vacance du logement, tous ces symptômes, ces signes d'un déclin, sont bien présents à des degrés divers dans les neuf VPM qui, parmi les vingt villes franciliennes, sont bénéficiaires du dispositif national Action Cœur de ville, lancé en mars 2018 (sur un total de 220 villes moyennes en France).

Ces projets « Cœurs de ville »¹⁰, mixant à la fois une action sur le commerce et sur la lutte contre l'habitat indigne, et, parallèlement, des actions de réaménagement des espaces publics, constituent un levier de développement dont les maires entendent se saisir pour transformer leur centre-ville et sa qualité urbaine. Il est clair que cet axe est stratégique pour attirer des populations en recherche d'un équilibre entre une offre urbaine qualitative et une densité raisonnée. Mais il nécessite une importante ingénierie que, pour la majorité d'entre elles, les villes n'ont pas. Et les intercommunalités, encore très centrées sur une logique de services, sont loin de pouvoir fournir les moyens humains et financiers nécessaires à leur portage. Aussi bien du côté de la Région que de celui de l'État, il y a donc un important enjeu d'accompagnement de ces communes sur le plan de l'ingénierie en complément des aides financières fournies, par exemple par la Région au travers de ses actions de soutien à la revitalisation commerciale des communes et des EPCI dans les territoires ruraux.

REPENSER LEUR RÔLE DANS LA MÉTROPOLIS FRANCILIENNE

En Île-de-France comme ailleurs, « l'intérêt sporadique des pouvoirs publics pour ces villes montre qu'elles constituent un angle mort de la réflexion en matière d'aménagement du territoire » (Santamaria, 2018). Ces VPM pourraient pourtant, demain, si des moyens leur sont dédiés, si elles parviennent, par des alliances, à peser politiquement et économiquement, jouer un rôle central dans l'aménagement d'une métropole francilienne polycentrique.

Elles pourraient notamment s'affirmer comme des lieux de centralité politique assurant un rôle de défense des ressources – énergétiques, alimentaires, paysagères – des espaces périurbains et ruraux dont le système métropolitain a besoin. Certaines pourraient aussi bénéficier de la volonté, de plus en plus partagée, d'une relocalisation des industries de base en France, en favorisant leur implantation. C'est d'ailleurs déjà le cas puisque, parmi les neuf territoires retenus en Île-de-France dans le cadre de la politique des Territoires d'industrie, un se trouve aux franges de l'agglomération parisienne, celui porté par les villes de Montereau-Fault-Yonne et de Nemours, qui se sont alliées. Enfin, l'un des atouts de ces villes est d'offrir l'image de villes entourées de campagne, de villes peu denses. Il est vrai que la densité y est bien plus faible que dans les villes du cœur

d'agglomération. Elle est en moyenne de 988 hab./km², et seules six communes ont plus de 1 000 hab./km². De même, les espaces agricoles et naturels représentent, dans la très grande majorité de ces communes, plus de 50 % de l'espace communal. Seules deux communes – Montereau-Fault-Yonne et Meaux – ont plus de 60 % de leur espace communal artificialisé.

On peut penser, à un moment où les Grands Parisiens sont, pour nombre d'entre eux, confinés dans des appartements exigus, où d'autres se sont réfugiés dans leurs terres d'origine ou leur résidence secondaire, où le télétravail se banalise, où le cœur de la métropole francilienne montre ses fragilités, que ces villes « à moins d'une heure de Paris », parce qu'elles renvoient l'image de « villes à la campagne », renforcent leur attractivité. Il ne s'agit pas ici de verser dans un discours antiurbain ou anti-métropolitain (Marchand, 2009). Ce discours serait d'autant moins pertinent que l'urbain est un *continuum* dont ces villes sont l'une des formes. Il faut également ne pas omettre qu'elles sont, elles aussi, liées à la métropolisation, ne serait-ce que par leur dépendance avec le cœur de l'agglomération sur le plan de l'emploi. Ceci explique d'ailleurs que, si la distanciation spatiale avec celui-ci expose *a priori* moins les habitants de ces espaces que ceux de la métropole dense aux risques épidémiques – comme l'actuel Covid-19 –, son rôle de « barrière » est limité par les trajets quotidiens¹¹ des navetteurs. Il ne faudrait cependant pas négliger l'attrait pour ces villes de populations désireuses de vivre dans des logements plus spacieux, voire d'accéder au « rêve » de la maison individuelle¹², au sein de territoires moins denses, bénéficiant de la proximité d'espaces naturels, mais aussi des pôles économiques et des services de la métropole francilienne.

Au-delà du seul devenir de ces villes se joue, avec leur renforcement dans les futures politiques franciliennes d'aménagement, la capacité à construire un modèle métropolitain qui tire pleinement parti des ressources de ses territoires périurbains et ruraux pour réduire ses vulnérabilités. ■

Tanguy Le Goff, politiste

Sous la responsabilité de Léo Fauconnet, directeur de la mission Gouvernance

1. Le Goff Tanguy, Calafat Amélie et al., Villes des franges de l'agglomération parisienne. « Être plus qu'une simple campagne de Paris ! », L'Institut Paris Region, juin 2019.
2. Certaines connaissent aussi, sur le long terme, une décroissance de leur population. C'est le cas de Fontainebleau, Provins, Rambouillet ou encore Milly-la-Forêt.
3. Les « villes satellites » sont un syntagme utilisé, dès les années 1930, dans le plan Prost de 1934, qui deviendra le Parp (plan d'aménagement de la région parisienne), lors de son approbation en 1939.
4. Palisse Jean-Pierre, « Les franges franciliennes, des territoires stratégiques pour l'avenir du bassin parisien », Travaux de l'Institut géographique de Reims, vol. 25, n° 97-98, 1998. Le bassin parisien : un espace en construction. Pp. 145-158.
5. Le Padog de 1960 prévoyait d'assurer des liaisons rapides entre ces villes par la création d'une grande rocade.
6. Cette politique reprend le projet de la commission Dessus, élaboré sous le régime de Vichy, qui visait à la création de villes satellites pour arrêter l'extension de l'agglomération parisienne.
7. Entretien avec le maire de Montereau-Fault-Yonne, juillet 2018.
8. Entretien avec le maire d'Étampes, juillet 2018.
9. Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités productives sont déterminées par différence ; elles produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c188>
10. Les sommes allouées pour ces projets sont de 4,5 millions d'euros durant cinq ans (non pas directement aux collectivités locales mais aux acteurs privés impliqués) et reposent sur la mobilisation de grands opérateurs nationaux : Anah (Agence nationale de l'habitat), Caisse des dépôts et consignations, le bailleur Action logement.
11. Une première approche spatiale sur la propagation des personnes infectées par le Covid-19, dans les villes et les campagnes, montre que les départements des « campagnes urbaines » de l'Île-de-France (Seine-et-Marne, Yvelines, Val-d'Oise et Essonne) sont aussi fortement touchés par le virus. Payet Clément, « Covid-19 : les campagnes moins touchées que les villes ? Premières observations cartographiques », Métropolitiques, 23 avril 2020. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Covid-19-les-campagnes-moins-touchees-que-les-villes.html>
12. Sur le désir de la maison individuelle en Île-de-France, voir la récente Note Rapide de Davy Anne-Claire et Mettetal Lucile, « La maison individuelle en Île-de-France. Je t'aime... moi non plus », n° 841, L'Institut Paris Region, mars 2020.

RESSOURCES

- Alduy Jean-Pierre, « L'aménagement de la région de Paris entre 1930 et 1975 : de la planification à la politique urbaine », Sociologie du travail, 21^e année n° 2, avril-juin 1979. Pp. 167-200.
- Davy Anne-Claire et Mettetal Lucile, « La maison individuelle en Île-de-France. Je t'aime... moi non plus », n° 841, L'Institut Paris Region, mars 2020.
- Fourcatt Annie, « Les grands ensembles ont-ils été conçus comme des villes nouvelles ? », Société française d'histoire urbaine, 2006, 3, n° 17, Pp. 7-25.
- Le Goff Tanguy, Calafat Amélie, Lopes Marie-Angèle, Villes des franges de l'agglomération parisienne. « Être plus qu'une simple campagne de Paris ! », L'Institut Paris Region, juin 2019.
- Lussault Michel, « La pandémie souligne la vulnérabilité d'un système fondé sur les villes-mondes », *Le Monde*, 28 avril 2020.
- Marchand Bernard, *Les ennemis de Paris*, PUR, 2009.
- Palisse Jean-Pierre, « Les franges franciliennes, des territoires stratégiques pour l'avenir du bassin parisien », travaux de l'Institut Géographique de Reims, vol. 25, n° 97-98, 1998. Le bassin parisien : un espace en construction. Pp. 145-158.
- Payet Clément, « Covid-19 : les campagnes moins touchées que les villes ? Premières observations cartographiques », Métropolitiques, 23 avril 2020. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Covid-19-les-campagnes-moins-touchees-que-les-villes.html>
- Santamaria Frédéric, « Des moyens pour les villes moyennes », Revue en ligne AOC, 17 avril 2018.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquelle

MAQUETTE

Jean-Eudes Tilloy

INFOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE

Sylvie Castano

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Inès Le Meledo, Julie Sarris

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki

33 (0)1 77 49 75 78

L'Institut Paris Region

15, rue Falguière
75740 Paris cedex 15
33 (0)1 77 49 77 49

ISSN 1967-2144

ISSN ressource en ligne
2267-4071



institutparisregion.fr

